



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Confédération nationale du logement

Question écrite n° 129513

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés actuelles de la Confédération nationale du logement. La CNL est l'une des plus importantes associations de défense des locataires et consommateurs dans notre pays avec 89 fédérations, 21 associations régionales, 4 640 associations locales et 80 000 adhérents. L'arrêté du 28 novembre 2011 leur a permis enfin de retrouver leur agrément afin d'exercer l'action civile dans le cadre du code de la consommation. Malgré cette obtention et leur "renomination" au Conseil national de la consommation, ils n'ont à ce jour aucune nouvelle concernant l'obtention de leur subvention tant au niveau national que local pour l'année 2011 et ce malgré leurs multiples démarches. Le prétexte de la suppression de leur agrément au niveau national pour ne pas verser la subvention semble démontrer qu'il y a à nouveau de la part du ministère une volonté de les pénaliser. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier afin de ne pas pénaliser financièrement cette association.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129513

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1970

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)